



CAMPAGNE IR 2023 ET SOUTIEN AU NUMERO NATIONAL 0800

FLASH INFO du 22 mai 2023: le directeur répond aux syndicats

Le CSAL avec à son ordre du jour la campagne IR 2023, se tenait mercredi 17 matin.

Les syndicats ont demandé que le point sur la campagne IR 2023, prévu en fin de séance, soit étudié en premier, afin de permettre aux experts convoqués pour l'occasion par les syndicats, de rejoindre leur service une fois ce point abordé.

Deux experts étaient convoqués pour le service recouvrement, deux pour le pôle gestion et un collègue du pôle accueil ; ce dernier n'a pas pu venir, du fait de la saturation du service, son témoignage a été lu par les OS.

Les agents ont décrit avec précision la situation des SIP face à cette campagne IR qui a débuté sur un rythme très intensif et qui n'a jamais faibli bien au contraire.

Le Directeur et A. Mlynarski se sont déplacés dans les SIP de Rennes le vendredi 5 mai après midi., et ont constaté la situation était très difficile.

Juste après cette visite, un message était adressé aux mêmes agents des SIP de Rennes, à 19 h 24, pour leur annoncer le passage de 4 lignes téléphoniques en renfort du numéro national 0800 à 8 lignes, soit une permanence par agent et par jour de 2h30 à compter du mardi 9 mai et jusqu'à la fin de la campagne le 8 juin.

L'annonce des 4 vacations de renfort par jour supplémentaire a déclenché la colère des agents et a été considérée comme une pure provocation, tant sur le fond que sur la forme. Un sentiment d'écoeurement qui domine.

Sidérés, ils ont donc décidé collectivement de réagir immédiatement en rédigeant une pétition qui concerne à la fois les agents des pôles gestion qui sont en renfort sur le numéro national et les agents du pôle accompagnement des usagers qui sont également débordés avec l'accueil physique, les permanences à l'accueil et en EFS, les E contact, le groupement téléphonique, le cobrose etc.

Deux revendications précises ont été portées:

Au 0800, 4 vacations c'était déjà trop, avec le cobrose, pour tous les services des SIP sans distinction, 8 vacations, c'est NON ! Plus de vacations physiques à l'accueil, c'est NON !

Cette pétition unitaire a été lue au directeur au début de la séance, elle a recueillie 54 signatures sur les 2 SIP, quoi quasiment 100 % des agents

Soyons précis: 8 vacations de 2h30 par jour équivalent à 17 h de téléphone effectuées. En se basant sur un collègue de Centre de contact (CDC) qui travaillerait 7h30 par jour, ceci équivaut à un prêt de quasi 3 collègues du SIP au CDC durant 1 mois ; la situation de nos effectifs ne permet pas un tel luxe !

Le 16 mai, le nombre de E contacts a dépassé les 1000 dans chaque SIP de Rennes !

Tant sur la forme que sur le fond, c'est la fébrilité qui règne, sûrement pas la sérénité .

Notre revendication est simple: 4 vacations, c'est déjà trop, faire peser sur d'autres agents que ceux du pôle gestion (pôle accompagnement des usagers, pôle recouvrement ou sur des agents d'accueil) une telle charge supplémentaire n'est pas plus acceptable, tant nos services sont plongés dans une situation "de crise" depuis le début de cette campagne IR. Aussi, ajouter des permanences téléphoniques de 2 h 30 à des agents déjà rincés par l'accueil physique n'est sérieusement pas envisageable, il en va tout simplement non pas seulement des conditions de travail, mais de la santé de nos collègues. Il suffit pour s'en convaincre, de voir la file d'attente devant Magenta chaque matin...

Nous l'avons rappelé au directeur, déplacer un problème ne le règle pas, ajouter de la crise à la crise non plus, il faut réduire la voilure. On ne peut pas supprimer des emplois sans cesse, sans penser qu'il n'y aurait pas de conséquences sur le service public.

Interpellé longuement, le directeur a répondu qu'il y avait eu une *incompréhension* et que le message du 5 mai n'aurait pas dû être adressé aux agents. La

direction a aussi précisé avoir considéré que la pétition était « *nulle et non avenue* » dans la mesure où la direction aurait prévenu les chefs de service que le passage de 4 à 8 vacations était annulé. Comment comprendre que le directeur, interpellé directement, n'ait pas répondu aux OS ? Et comment comprendre que le passage de 4 à 8 vacations ait bien été effectif pendant une semaine dans les SIP alors que la direction aurait annulé cette injonction ?

Nous avons été stupéfaits par cette réponse de la direction, qui a fini par assumer « un bug de communication », bug qui a laissé les agents trimer en plus de toutes leurs missions alors que la DG ne le demandait pas. C'est pour le moins incompréhensible !

Les OS ont alors demandé au directeur de prendre l'engagement de ne pas déclencher la phase 3 (passage de 4 vacations à 8 en renfort du 0800). Ce dernier a répondu que cette décision dépendait de la seule DG.

Après ce débat riche et argumenté, le directeur a fini par faire son mea-culpa.

Les OS ont alors sollicité une interruption de séance. Au retour, elles lui ont demandé de prendre un engagement, faute de quoi, sans réponse d'ici la fin de la journée, il pourrait porter la responsabilité d'une grève le lundi 22 mai: un préavis de grève a été déposé dès aujourd'hui 17 mai en début d'après midi.

Le directeur s'est engagé d'une part à renforcer les SIP en effectifs (il n'a pas précisé sous quelle forme), et d'autre part, à demander à la DG la limitation du renfort au niveau national du 0800 à 4 vacations pour la DRFiP 35 et de nous tenir informer dès la réponse de la DG.

Le préavis de grève adressé à la Direction :

M. Le directeur,

Compte tenu des désaccords exprimés par les représentant-e-s du personnel sur l'organisation des derniers jours de la campagne IR 2023, les organisations syndicales CGT et Solidaires finances publiques déposent un préavis de grève sur la journée du 22 mai pour l'ensemble des services des

impôts des particuliers du département 35. L'ensemble des organisations syndicales départementales vous demandent notamment de ne pas mettre en œuvre le volet n°3 du dispositif d'accueil téléphonique national.

Réponse du directeur mercredi 17 à 16 h 48 :

Suite au CSAL de ce matin, je vous fait part des informations suivantes concernant l'organisation de la campagne IR :

- le nombre de postes téléphoniques dans les SIP du département en renfort des centres de contact restera à 10 d'ici la fin de la campagne IR ; 3 postes supplémentaires seront tenus par des agents de la direction sur les 3 semaines d'ici le 8 juin prochain sans que les SIP ne soient sollicités ;

- les SIP se verront renforcés de huit auxiliaires début juin pour une durée de 1 mois à raison de deux auxiliaires pour chacun des SIP de Rennes et du SIP de St Malo et de 1 auxiliaire pour les autres SIP (hors Fougères), portant au total les renforts (internes et externes) des SIP pour la campagne IR à 50 agents ;

- les chefs de service des SIP veilleront à prioriser les travaux en renvoyant autant que possible la saisie des 2042, les demandes de rdv GMBI, le traitement des déclarations d'occupation des locaux et le traitement de certaines listes de contrôle des RICI au mois de juin.

La section CGT Finances publiques à l'initiative de la pétition unitaire du 9 mai, se félicite de ce résultat. Même si celui-ci est imparfait puisqu'il fait porter une charge supplémentaire aux agents de la direction, les agents des SIP sont un peu soulagés de cette lourde charge que constituent les vacations téléphonique supplémentaire du 0800.

Ce résultat est à mettre au compte de la mobilisation des agents, avec leurs syndicats unis, derrière des revendications précises.

L'installation d'un rapport de forces en faveur des agents démontre que l'action syndicale paye !

Rennes, lundi 22 mai 2023